

Metz

METZ

Luxembourg : cofinancement plutôt que rétrocessions

Anthony VILLENEUVE



Olivier Dussopt a répondu à une question posée par le député Belkhir Belhaddad. Photo RL /Gilles WIRTZ

Interrogé sur les difficultés liées au développement du travail frontalier en Moselle par le député Belkhir Belhaddad, le ministre délégué chargé des Comptes publics, Olivier Dussopt, a indiqué travailler sur des « cofinancements avec le Luxembourg », mais pas sur des rétrocessions.

Cette semaine, [Dominique Gros a mis un coup de pression supplémentaire au Luxembourg](#) en signant [une tribune dans le journal Le Monde](#) pour dénoncer [l'absence de rétrocession d'une partie des impôts payés au Grand-Duché par les travailleurs frontaliers](#). Pourtant, cette question n'est toujours pas à l'ordre du jour des négociations bilatérales que mènent les deux États. C'est ce qu'a rappelé le ministre délégué chargé des Comptes publics, Olivier Dussopt, [à l'Assemblée nationale cette semaine](#). Il était interrogé par le député LREM de Metz, Belkhir Bellhaddad, lequel a fait les observations suivantes : « Le développement du travail frontalier peut être considéré comme quelque chose de très positif : il y a de l'emploi, des salaires tendanciuellement plus élevés et un certain dynamisme dans les zones transfrontalières. Mais il en découle aussi un appauvrissement

des ressources fiscales et des capacités de décision et d'organisation du territoire. Les collectivités locales sont mises à contribution pour offrir un haut niveau de service en matière de transports, de garde d'enfants, de soins et de formation, et ce sans compensation fiscale ni participation de notre voisin. »

• **Codéveloppement de projets**

Sans demander des rétrocessions fiscales comme le fait Dominique Gros, le député a exprimé au ministre sa préférence pour « un codéveloppement de projets ».

Le ministre lui a confirmé cette orientation : « Nous sommes convaincus que la correction de l'écart se fera en lien avec le Luxembourg et non pas contre lui. Vous savez que, dans le cadre des discussions préparatoires à la prochaine conférence intergouvernementale, la notion de retour fiscal est exclue par le Grand-Duché. [...] Nous allons donc continuer à chercher une logique de cofinancement des projets conjoints. C'est la feuille de route que le Gouvernement prépare et à laquelle nous nous tiendrons : rechercher des financements complémentaires et faire en sorte que nos voisins du Luxembourg puissent participer, aux côtés de l'État et des collectivités, au financement d'infrastructures rendues nécessaires par l'installation d'entreprises et par le développement du travail frontalier. »